

# *Livret du stagiaire*



**CENTRE DE FORMATION AUX  
METIERS DU CHIEN.**

**CENTRE HERVE PUPIER**



Siret : 81149155400028 Code NAF : 8559B  
Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 75470135847 auprès du Préfet  
de Région NOUVELLE- AQUITAINE

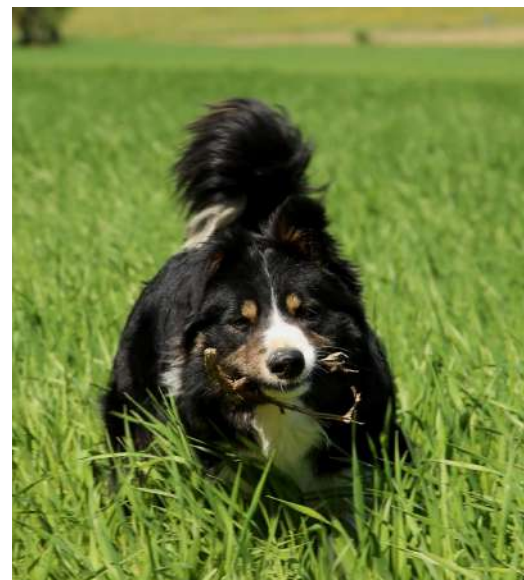
Noms et logo sont des marques déposées à l'INPI . Reproduction interdite. Ce document est protégé par les droits d'auteur

[WWW.HERVEPUPIER.COM](http://WWW.HERVEPUPIER.COM)

# Votre formation aux métiers du chien



Certifié  
Datadock



1.

## Le métier

Un métier, une passion

Le métier d'éducateur canin et d' éducateur canin technicien spécialisé demande des connaissances théoriques et techniques afin de pouvoir s'adapter aux demandes de la clientèle.

2.

## Contenu et qualité.

Le contenu de votre formation et la qualité des enseignements.

Vous avez décidé de suivre une formation dans les métiers du chien qui demande un contenu pédagogique théorique et technique performant.

3.

## La prise en charge

La prise en charge du stagiaire est individuelle.

Votre formateur s'adapte à chaque stagiaire individuellement, en tenant compte de tous les aspects le concernant aussi bien sur ses connaissances que sur ses capacités.

4.

## Les financements

Les financements par les organismes de prise en charge.

Le centre Hervé Pupier a fait l'objet de prises en charge de plusieurs organismes et propose des solutions pour ceux qui n'ont pas de prise en charge.

# 5.

## Les objectifs

Les objectifs de votre formation sont de répondre à vos attentes mais aussi à celles du marché.

Le métier d'éducateur canin et d'éducateur canin technicien spécialisé est un métier qui répond à certaines exigences sur le terrain de votre activité.

# 6.

## Les Pré-requis

Conditions ou ensemble de conditions à remplir pour entreprendre une formation au Centre.

Afin de pouvoir prétendre à une entrée en formation dans notre Centre, vous devez répondre à quelques conditions.

# 7.

## Les évaluations de compétence.

Pendant et à l'issue de votre formation, plusieurs évaluations de compétences auront lieu.

Afin de vérifier vos acquis et la bonne compréhension de l'enseignement fourni, plusieurs évaluations théoriques et techniques seront mises en place.

# 8.

## Les moyens mis en oeuvre.

Les moyens mis en oeuvre par le Centre de formation afin de vous offrir une formation de qualité.

Notre organisme de formation dispose de moyens et d'infrastructures pour vous permettre d'avoir un enseignement de qualité.

# 9.

## Les intervenants

Les intervenants formateurs répondent à des critères très rigoureux de sélection.

En plus de Hervé Pupier qui est votre formateur principal, nous faisons intervenir un ou plusieurs intervenants complémentaires triés sur le volet.

## 11. Les débouchés et objectifs

La formation Educateur canin technicien spécialisé peut vous permettre d'envisager plusieurs objectifs.

## 17. Conditions et Validation de votre inscription.

Quand considérer que mon inscription à la formation est effective

## 12. Hébergement et repas

Prévoir son hébergement et ses repas

## 18. Eléments utiles

Où trouver des éléments utiles ?

## 13. Box chiens

Mise à disposition de box pour votre chien

## 19. La Boutique en ligne

Que puis je y trouver?

## 14. Evaluation satisfaction stagiaires

Evaluation et appréciations de votre formation.

## 20. Nous contacter

Comment prendre contact .

## 15. Suivi post Formation

Notre travail va plus loin encore.

## 21. Conditions générales

à savoir et à valider lors de votre inscription sur votre dossier

## 16. Documents en téléchargement

Tous les documents en téléchargement.

# 1. Le métier

Un métier, une passion

Les chiens font partie de notre quotidien. Nous en possédons, nous en croisons...

Ils vivent avec nous, notre famille, nos enfants...

Le chien est un animal social, mais son langage et sa façon de communiquer sont parfois difficiles à interpréter pour les humains.

La population canine en France est d'environ 7,3 millions individus.

L'éducateur canin et l'éducateur canin technicien spécialisé reçoivent un public où nous trouvons tous types de caractères et de personnalités humaines et canines. Environ 60 % des maîtres et maîtresses qui vous solliciteront le feront car ils ont d'ors et déjà des problèmes de tous types avec leur animal, rendant ainsi leur vie difficile et contraignante.

Vous serez confrontés essentiellement à des problématiques de peur, d'agressivités intra et inter spécifiques, de fugue et autres désagréments. Il vous faudra donc apprendre à savoir et pouvoir solutionner ces dits problèmes. Vous serez là dans votre rôle d'éducateur canin technicien spécialisé.

En terme d'éducation canine l'éducateur canin que vous serez devra apprendre au couple maître-chien à avoir une relation sociale saine et équilibrée, avec des ordres de bases acquis, pour une bonne écoute et une bonne obéissance.

Dans tous les cas, votre travail devra s'exécuter dans le respect physique et psychique du couple maître chien.

Si votre projet est de devenir professionnel indépendant, il vous faudra, outre le fait d'être un excellent professionnel du chien, avoir des connaissances correctes comptables, juridiques et commerciales.

Travailler avec le chien est la plupart du temps une passion et non une nécessité. Il ne faut toutefois pas oublier que le chien est toujours accompagné de maîtres et maîtresses dont il faudra tenir compte dans l'ensemble de vos rapports sociaux.

# 2. Contenu et qualité.

Le contenu de votre formation et la qualité des enseignements.

- Votre formation d'éducateur canin technicien spécialisé comporte deux grands thèmes:
- les connaissances théoriques et techniques en éducation canine classique. L'éducation canine classique concerne plus particulièrement les jeunes chiens et plus généralement tous chiens ne présentant pas ou peu de problèmes de comportement.  
Il s'agit donc de chiens équilibrés et sociables vis à vis de l'humain et des congénères sur lesquels les maîtres et maîtresses souhaitent avoir une obéissance de base leur permettant d'avoir une vie sereine et saine avec leur animal et éviter tous incidents et accidents.
- Les connaissances théoriques et techniques en psychologie canine, troubles du comportement, comportements déviants et toutes les problématiques que le public rencontre très fréquemment. Ces problèmes vont de soucis simples à des soucis très complexes qui demandent une expertise sérieuse et compétente du professionnel pour y adapter les techniques et les méthodes adéquates.  
Certains de ces troubles du comportement telles que la peur et l'agressivité ne souffrent pas d'erreurs, car ils impliquent des comportements dangereux et se doivent d'être abordés avec spécificité et justesse dans les programmes de travail que vous aurez à élaborer.

La qualité de notre enseignement aussi bien dans les études théoriques que dans les applications techniques, se doivent d'être non seulement performantes mais être systématiquement à jour des nouvelles méthodes et techniques découvertes par nous mêmes mais aussi celles proposées extérieurement, après en avoir vérifié la validité et la pertinence.

## 3. La prise en charge

La prise en charge du stagiaire est individuelle.

L'organisme de formation étudie avec vous votre projet afin d'adapter au mieux votre enseignement à vos besoins.

Préalablement à votre inscription et à la validation de celle-ci par notre organisme, deux préalables se révèlent indispensables afin de pouvoir vous conseiller sur votre choix de carrière dans les métiers du chien et sur les différentes filières de la profession.

Faire le choix de son premier métier ou vouloir en changer après quelques années de vie professionnelle est un acte qui doit être mûrement réfléchi et étudié.

Le rôle de notre Centre de formation est de vous expliquer préalablement les compétences nécessaires, les conditions de travail, et les informations sur les réalités quotidiennes de cette activité.

### *Préalable 1.*

- Entretien téléphonique avec le responsable formation.  
Explications de votre projet, motivations, faisabilité.

### *Préalable 2.*

Dossier de candidature à retirer sur le site web du Centre ou à demander à l'organisme qui sera à nous retourner complété pour étude par le responsable formation. ( Dénommé "**Dossier candidature** ") accompagné de votre **dossier d'inscription**

Ces deux préalables à une inscription à une formation permettent d'assurer une prise en charge individualisée et spécifique de chaque stagiaire de formation en tenant compte de ses acquis, de son historique professionnel, de ses motivations, de son ou ses projets, de son niveau d'études et des raisons personnelles de ses choix.

À la réception de votre dossier d'inscription à une formation, l'organisme vous envoie une confirmation d'inscription contenant tous les éléments utiles.

Sur votre espace en ligne Livret du stagiaire à cette adresse :

**<http://www.hervepupier.com/index.php/formation/s/livret-du-stagiaire>** vous trouverez :

- Le règlement intérieur du Centre .
- Le Code de Déontologie et la charte de qualité du Centre Hervé Pupier

## 4. Les financements

Le centre Hervé Pupier a fait l'objet de nombreuses prises en charge de plusieurs organismes et propose des solutions pour ceux qui n'en ont pas.

Nos formations font l'objet de prises en charge régulières par différents organismes de Prises en charge : Fongecif, Agephip, Cnasea, Pôle emploi etc.

Il vous appartient de vous rapprocher de votre organisme de prise en charge, que ce soit dans le cadre des demandeurs d'emploi ou dans le cadre de reconversion professionnelle, afin de connaître vos droits potentiels à une aide financière.

L'organisme de Formation vous fournira tous éléments vous permettant de faire votre demande d'aide à la formation :

- Dossier technique du stage choisi.
- Devis détaillé de la formation.

L'organisme de formation répondra aux demandes de l'organisme de prise en charge pour l'élaboration de votre dossier.

Pour les stagiaires n'ayant aucune prise en charge et dont le financement de la formation est un financement personnel, le centre Hervé Pupier pourra vous proposer des facilités de paiement après examen de votre demande.



## 5. Les objectifs

Les objectifs de votre formation sont de répondre à vos attentes mais aussi à celles du marché.

L'enseignement que nous vous proposons doit répondre à vos attentes mais aussi et surtout à la réalité du marché dans ce secteur d'activités.

Les résultats visés à l'issue de votre stage sont :

- Vous permettre de répondre correctement et professionnellement aux attentes de la clientèle.
- Etre en mesure d'apporter des solutions théoriques et techniques à tous problèmes rencontrés par les maîtres et maîtresses dans la relation sociale avec leur animal.
- Etre en mesure de proposer des programmes d'éducation canine et de rééducation canine.
  - Avoir les compétences suffisantes pour assurer la prise en charge d'un couple Maître-Chien ainsi que de pouvoir mener des entraînements individuels et collectifs.
  - Connaître les aspects juridiques, commerciaux et comptables liés à la profession .
  - Connaître les débouchés ( installation, salarié )

## 6. Les Pré-requis

Conditions ou ensemble de conditions à remplir pour entreprendre une formation au Centre.

Notre formation est ouverte à toute personne à partir de 18 ans.

Le candidat doit pouvoir justifier:

- d'un niveau d'études fin secondaire.
- Les expériences professionnelles et personnelles sont également considérées pendant le processus de sélection du stagiaire.
- Prise de contact téléphonique avec le responsable du centre.
  - Avoir répondu au questionnaire fourni ( Dénommé " **Dossier candidature** " )

## 7. Les évaluations de compétences.

Afin de vérifier vos acquis et la bonne compréhension de l'enseignement fourni, plusieurs évaluations théoriques et techniques seront mises en place tout au long de votre formation

Votre formation comprend une partie théorique ( 35 heures) et une partie technique ( 105 heures) . Vous aurez deux évaluations écrites concernant la partie théorique la première semaine de formation. Puis durant les 3 semaines suivantes, il y aura une évaluation technique, chaque fin de semaine soit 3 évaluations technique en tout.

### ATTESTATION DE FORMATION

C'est un document remis par l'organisme de formation en fin de formation.

Conformément à la loi (article L 6353-1 du Code du travail), notre organisme de formation délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Cette attestation et la mention de qualité de connaissances acquises qui y sera inscrite tiendra compte de l'ensemble de votre travail théorique et technique.



## 8. Les Moyens mis en oeuvre

Notre organisme de formation dispose de moyens et d'infrastructures pour vous permettre d'avoir un enseignement de qualité.

Supports de cours théoriques:

L'enseignement théorique vous sera donné à l'aide de cours élaborés par le Centre de formation sur :

- Psychologie canine et troubles du comportement.
- Thérapies, techniques et méthodes en éducation et en rééducation canine.
- législation dans les métiers du chien.
- Assurances obligatoires.
- Statuts juridiques et fiscalité.
- Tenue des registres et de la comptabilité.
- Création d'entreprise.

Tous les cours ayant servis à votre enseignement théorique vous sont remis dans leur intégralité.

Les cours théoriques sont effectués à l'aide d'un support tableau numérique permettant également le passage de vidéos de travail technique.

La salle de formation mesure 45 m2 et réduit le nombre de participants pour un travail de meilleure qualité . 12 participants maximum pour cette formation.

Parties techniques:

L'organisme de formation dispose d'un terrain d'éducation entièrement clôturé avec des clôtures de plus de 2 mètres de haut afin de sécuriser les zones de travail.

Des box d'attente pour les stagiaires venant avec un chien sont à leur disposition. ( Il y a lieu de prévoir vos gamelles ainsi que la nourriture de votre chien.)

Possibilités de laisser votre chien en voiture( voir conditions plus bas)

Les box doivent être nettoyés journallement en utilisant les produits désinfectants mis à la disposition du stagiaire.

L'organisme de formation met à la disposition des stagiaires tous les matériels techniques utiles en éducation et en rééducation. Laises, longes, colliers, boudins de rappel, matériel d'obstacles, matériel de protection.

## 9. Les Intervenants

Les intervenants formateurs répondent à des critères très rigoureux de sélection.

Votre formateur principal est Hervé Pupier dont vous pouvez trouver l'historique complet sur le site internet du Centre à [www.hervepupier.com](http://www.hervepupier.com) dans votre dossier d'inscription .

Voici quelques éléments:

- Dresseur et éducateur canin spécialisé. Maître de formation dans les disciplines de l'éducation canine, l'éducation canine spécialisée et le dressage canin depuis 1982. Eleveur Bergers Allemands pendant 16 ans durant cette période.

- Titulaire du Certificat de capacité N°26080 relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie domestiques de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires.

- Titulaire du Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires.

- Titulaire du CESSCAM Certificat d'études pour les Sapiteurs au comportement canin et accompagnement des Maîtres. Formation spécialisée, validée par le Ministère de l'agriculture et de la pêche et le Ministère de l'Intérieur de l'Outre-mer et des collectivités locales. Cesscam SAP N° 08.02.029.

Organisme de Formation déclaré en Préfecture de la région Nouvelle Aquitaine sous le N° 75470135847

Intervenants extérieurs:

Nos intervenants extérieurs doivent répondre à certaines conditions:

- Etre un professionnel de l'éducation canine ou de la formation professionnelle en éducation canine depuis plus de 10 ans et être en mesure de nous apporter des éléments sur la satisfaction de sa clientèle.
- ou être un compétiteur de haut niveau dans une discipline sportive canine ayant participé ou gagné un Championnat de France, d'Europe ou du Monde.



## 11. Les débouchés et objectifs

La formation Conseiller canin technicien spécialisé peut vous permettre d'envisager plusieurs objectifs.

L'objectif principal de la formation Éducateur canin technicien spécialisé reste de pouvoir soit :

- Créer son propre Centre d'éducation canine professionnel en qualité de travailleur indépendant.

soit :

- de travailler dans une structure d'élevage canin, de pension canine, d'association de protection animale, en qualité d'éducateur canin et d' éducateur canin Technicien spécialisé sous statut salarié ou bénévole.

Cette formation, outre sa fonction principale, vous permet de pouvoir ouvrir votre propre pension canine et proposer à votre clientèle différents services adaptés aux connaissances acquises en formation . (Conseils, promenades, Taxi animalier ( soumis à une autorisation de transports d'animaux.La détention d'un CAPTAV (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants) .), vente alimentation et fournitures)

S'il s'agit d'une création d'entreprise, celle ci pourra avoir pour vocation une pluri-activités qui vous permettra de fidéliser votre clientèle en pouvant proposer un panel d'activités et de services diversifiés.



## 12. Hébergement et repas

Prévoir son hébergement et ses repas

Le Centre de formation ne propose aucun hébergement. Nous vous invitons donc à effectuer vos propres recherches dans les alentours du Centre ou vous pouvez trouver plusieurs possibilités d'hébergement.( Campings, maisons d'hôtes, Hotel-restaurants, Gîtes etc.)

Un groupe pour les stagiaires est à votre disposition sur notre page Facebook à l'adresse suivante:

<https://www.facebook.com/groups/hervepupier/>

Ce groupe vous permettra de prendre contact entre vous afin de pouvoir envisager des solutions de co-voiturage, de partage de logements.

Nous n'assurons pas les repas. vous pouvez toutefois apporter vos propres repas pour le midi.

Le centre met à votre disposition un Espace repas avec:  
- Cuisine aménagée ( cuisinière, four, micro-ondes, frigo).  
Il y aura lieu de laisser les lieux propres et nettoyés après utilisation.

## 13. Box chiens

Mise à disposition de box pour votre chien

Comme stipulé dans votre dossier d'inscription, des box d'attente sont mis à votre disposition durant votre formation. il vous est laissé le choix dans ce même dossier d'avoir un box pour votre chien ou le laisser en voiture si vous préférez cette solution. Dans ce deuxième cas, il vous est conseillé d'avoir une caisse fermée et prendre toutes précautions suivant les températures.

Vous devez prévoir le matériel nécessaire à son alimentation et à son abreuvement( gamelles), ainsi que sa nourriture.

Nous ne gardons aucun chien au centre, la nuit.

## 14. Evaluation satisfaction stagiaires

Evaluation et appréciations de votre formation.

A l'issue de votre formation, et plus exactement le dernier jour de celle ci, et ce en l'absence du ou des formateurs, il vous sera demandé vos appréciations sur la qualité de celle ci. Celles ci s'effectueront dans le cadre d'une réunion qui sera enregistrée sur vidéo en présence de tous les stagiaires de la session. Vous pourrez vous exprimer librement et ainsi donner votre avis sur différents points concernant la qualité de la formation et du ou des formateurs.

S'agissant de vos commentaires et ceux ci étant filmés, vous avez la possibilité de ne pas les donner sous cette forme.

Pour voir comment se passent les commentaires en vidéo, vous pouvez vous rendre sur cette page:

<http://www.hervepupier.com/index.php/formations/commentaires-de-formation>

Il vous sera remis le dernier jour de formation un document nommé : ENQUETE DE SATISFACTION DE VOTRE FORMATION AU CENTRE HERVE PUPIER, que vous pourrez remplir chez vous et nous retourner dans les 15 jours suivants votre formation.

Ce document est également disponible à :

<http://www.hervepupier.com/images/PDF/ENQUETE-DE-SATISFACTION-DE-VOTRE-FORMATION-AU-CENTRE-HERVE-PUPIER.pdf>

En qualité d'organisme de formation ayant obtenu la certification qualité PRONEO N°OF1804008 , Il vous est possible de prendre contact, en cas de problème, avec cet organisme à l'adresse Suivante:

PRONEO 8 Rue Octave Feuillet, 75116 Paris



## 15. Suivi post Formation

Notre travail va plus loin encore.

A l'issue de votre formation, nous resterons à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions concernant la réalisation de votre projet.

Nous reprendrons contact avec vous régulièrement dans les mois qui suivent votre formation afin de faire le point avec vous sur l'avancée et la réalisation de votre structure ou de la reprise de travail dans une structure.

Nous vous proposerons de revenir passer une journée ou deux ( suivants les besoins ) à l'une des formations suivantes, afin de revoir avec vous les éléments ou vous rencontreriez des difficultés.

## 16. Documents en téléchargement

Tous les documents en téléchargement.

Vous pouvez trouver sur notre site internet

[www.hervepupier.com](http://www.hervepupier.com), un grand nombre de documents que vous pouvez télécharger:

- ensemble de documents : **ici**

et

- également: **ici**

Pour toutes demandes de devis personnalisé, nous contacter par mail à [hp@hervepupier.com](mailto:hp@hervepupier.com) en précisant : nom, Prénom, Adresse, Téléphone, adresse mail, formation et date de formation choisies, accompagnement ou non d'un chien.

vous pouvez faire cette demande directement sur la rubrique contact du site [ici](http://www.hervepupier.com)

## 17. Conditions et Validation de votre inscription.

Quand considérer que mon inscription à la formation est effective

Après avoir répondu aux critères du Paragraphe 3 à savoir :

Préalable 1.

- Entretien téléphonique avec le responsable formation.
- Explications de votre projet, motivations, faisabilité.

Préalable 2.

Dossier de candidature à retirer sur le site web du Centre ou à demander à l'organisme qui sera à nous retourner complété pour étude par le responsable formation. ( Dénommé " Dossier candidature ) accompagné de votre dossier d'inscription

Vous recevrez un document par mail et par courrier postal soit :

- confirmation d'inscription avec tous les éléments pour venir au Centre.
- Refus d'inscription avec explications du refus et retour de votre dossier et de votre règlement.

Concernant les dossiers d'inscriptions faisant l'objet d'une demande de prise en charge d'un organisme de financement, pour que votre inscription soit validée par le Centre il faut joindre :

- Soit un avis de prise en charge de l'organisme
- Soit un engagement de votre part à prendre en charge votre formation si votre prise en charge est refusée.

Dans ce deuxième cas, il vous faudra joindre à votre dossier d'inscription, le règlement de la somme demandée qui sera :

- Soit restitué si vous obtenez une prise en charge
- Soit encaissé si vous avez un refus de prise en charge, le solde devant être réglé le jour d'entrée en formation .

## 18. Eléments utiles

Où trouver des éléments utiles ?

Le site internet du Centre à [www.hervepupier.com](http://www.hervepupier.com) représente la meilleur ressource vous permettant de trouver tous les renseignements concernant votre formation. Nous vous invitons à le consulter avant toutes choses avant de prendre contact avec nous.

L'essentiel des liens vous sont déjà fournis dans ce document.

Vous pouvez également consulter la foire aux questions où nous vous apportons beaucoup de réponses en vous rendant ici .

## 19. La Boutique en ligne

Que puis je y trouver?

La boutique en ligne du Centre que vous trouverez ici , vous permet :

- de vous inscrire à l'une de nos formation
  - de réserver votre place à une conférence.
  - de consulter les livres en vente
  - de commander les Cours à distance s'il en est de disponible.
  - de commander les DVD disponibles.
- \*liste non exhaustive.

## 20. Nous contacter

Comment prendre contact .

- Par Courrier : Centre Hervé Pupier. Lieu dit Montalivet.  
47170 Sainte maure de Peyriac.
  - Formulaire de contact ici
- Par mail à [hp@hervepupier.com](mailto:hp@hervepupier.com)
- Par téléphone aux heures d'ouverture au :

05 47 36 8061 et 0624 50 93 83

- Horaires d'ouverture:  
du lundi au vendredi  
de  
09h00 à 12h00  
16h00 à 19h00

à savoir et à valider lors de votre inscription.

- REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS D'EXECUTION POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION
- TERRAIN, ACCES AU TERRAIN ET AUX LOCAUX, MESURES DE SECURITÉ
- 1- Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse.
  - 2- Les chiens doivent être détendus avant de pénétrer sur le terrain de travail et ne doivent y rentrer qu'à la demande du responsable.
  - 3- Les chiens ne doivent pas divaguer sur les terrains de dressage et de détente sauf autorisation du responsable.
  - 4- Les excréments accidentels doivent être ramassés par les maîtres.
  - 5- Les chiens sont strictement interdits dans les locaux de bureaux et salle de formation.
  - 6- Les box utilisés sont propres et doivent être rendus propres. Le matériel de nettoyage est fourni par le centre de formation.
  - 7- Il est interdit de fumer pendant que l'on travaille son chien ainsi qu'en salle de formation. Des pauses sont prévues à cet effet.
  - 8- Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés au sol, tout comme tout autre détrit. Des cendriers et poubelles sont prévues à cet effet.
  - 9- Les parties privatives de l'entreprise sont des accès interdits.
  - 10- Les véhicules doivent être garés sur la partie Parking du terrain.
  - 11- Les chiens doivent être à jour de leurs vaccins ainsi que de tous documents obligatoires prévus par la législation.
  - 12- Un devoir de réserve est exigé sur le travail de chaque maître et son chien et entre les stagiaires en formation.
  - 13- Aucun coup sur un chien ne sera toléré.
  - 14- Tenue vestimentaire et langage correct exigés.
  - 15- Les différents lieux autorisés aux stagiaires sont propres et doivent le demeurer.
  - 16- Les précautions et mesures de sécurité doivent être respectées. Les contacts avec un autre chien que le vôtre, ou contact chien à chien sont interdits, sans avis et autorisation préalable du responsable.
  - 17- Le respect des horaires est impératif.
  - 18- ASSURANCES : L'assurance responsabilité civile professionnelle de l'entreprise ne fonctionne en cas de problèmes, uniquement que sur le terrain d'entraînement et en présence et à la demande du responsable. Le stagiaire doit avoir une assurance responsabilité civile pour les autres cas.
  - 19- En cas d'un nombre insuffisant de stagiaires à une session de formation, le centre se réserve le droit d'annuler celle-ci en proposant une autre date de formation. Le centre devra prévenir par courrier recommandé avec AR les stagiaires de cet annulation au moins 8 jours avant la date prévue de ladite formation.

20- Tout désistement à une formation ou le stagiaire est inscrit devra faire l'objet d'un courrier recommandé justifiant le désistement et ce au plus tard 8 jours avant la date de commencement de la session de formation. Toutes pièces justificatives devront être fournies en annexes de la lettre de désistement.

l'organisme de formation fera, en fonction des éléments reçus, un avoir qui sera valable pendant une année complète sur une session ultérieure.

21- Délais d'inscription à une session de formation. Le délai d'inscription à une formation est fixé à 30 jours avant la date effective d'entrée en formation.

Exceptionnellement et en fonction de la disponibilité et du quota de stagiaires sur une session, des inscriptions peuvent encore être acceptées dans cette fourchette de 30 Jours.

## FORMATION

1- Les appréciations du responsable ou des personnes habilitées par l'entreprise sur les contrôles de connaissances et remise des certifications de formation aux stagiaires sont irrévocables et sans appel.

2- Toute absence d'un stagiaire pendant sa formation devra être justifiée.

3- Toutes les formalités administratives, documents, avis de prise en charge et règlements doivent être assurés le jour d'entrée en formation.

4- Les sommes versées à l'inscription à une formation sont définitivement acquises par l'entreprise en cas de désistement du stagiaire pour quelle que cause que ce soit et ce, dans les 8 jours avant la date d'entrée en formation.

5- Une fois le stagiaire entré en formation, le montant de la formation est dû dans sa totalité en cas de départ non justifié ou non valable donné par celui-ci. L'organisme se réserve le droit d'expulser un stagiaire de la formation en cas de manquements de sa part quel qu'il soit, et dans ce cas l'entreprise remboursera le stagiaire au prorata du travail non f